

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 31 mars 2025

Cr03-2025-005 B
Budget CCAS 2025 Correctif

PRESIDENT : Monsieur MOLLARD

Présents : Mrs MOLLARD, BEFORT, BONNET, MELAY, Mmes TERRAILLON, BOREL, PLASSE,

Excusés : Mme PLASSE

Budget CCAS 2025

« Suite à une erreur matérielle identifiée dans la délibération Cr03-2025-005 transmise en Préfecture le 11 avril, la présente porte un correctif. Il n'y a pas de section d'investissement à mentionner, il convient de lire :

Le Maire présente le projet de budget CCAS 2025 aux membres du CCAS. Le budget 2025 est voté avec affectation du résultat 2024. Le budget est présenté en équilibre selon les modalités suivantes :

Section d'Exploitation :

- **Dépenses : 14 000,88 €**
- **Recettes : 14 000,88 €**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

Article 1 : Adopte le budget 2025 du CCAS de la commune

Article 2 : La présente délibération sera transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison, pour contrôle de légalité
- à Monsieur le Trésorier de FEURS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

A Panissières, le 31 mars 2025

Le Maire, Président de la Commission Administrative
Christian MOLLARD



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Mollard".